

De : <caroline.gelac@ville.montreal.qc.ca>
À : "Éric Hardy (bureau-CS)" <eric.hardy@judex.qc.ca>
CC : <benoit.Lussier@ville.quebec.qc.ca>, <cbroyere@ville.montreal.qc.ca>, <dbourgoin@bga-law.com>, "Dominique Talbot" <dominique.talbot@judex.qc.ca>, <fgoyer@imk.ca>, <m.ouellette@agfavocats.com>, <rliscop@imk.ca>, <sylvie.garneau@ville.quebec.qc.ca>
Date : 2019-05-21 09:13
Objet : RE: Rép. : Catherine Bergeron-Duchesne c. Ville de Québec et al. - N° : 200-06-000223-183 - Action collective

Monsieur le Juge,

Au même titre que notre collègue en défense Me Lescop, la Ville de Montréal sera en audition les 28-29 mai et 5-6 juin dans 2 actions collectives différentes.

Par conséquent, nous aurions des disponibilités à compter du 12 juin prochain.

Nous demeurons disponibles dans l'éventualité d'une conférence téléphonique.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Juge, nos salutations distinguées.

Caroline Gelac
Avocate

Service des affaires juridiques
Direction des affaires civiles
Division de la responsabilité
Téléphone: 514.872.0245 – Télécopieur: 514.872.2828
caroline.gelac@ville.montreal.qc.ca
Notification : notification@ville.montreal.qc.ca

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale.